



2017 - FORMAT DES RAPPORTS DES PARTIES SUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

La date limite pour la soumission des rapports est le 24 avril 2017. La période de rapportage est fixée de mai 2014 à avril 2017.

Les parties sont encouragées à répondre à toutes les questions. Les Parties sont également priées de fournir des réponses exhaustives, y compris, le cas échéant, un résumé des activités, des renseignements sur les facteurs limitant les mesures et les détails sur toute aide requise.

Le système de rapport en ligne a été mis au point par la CMS, l'AEWA et le Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE. Le format du rapport a été approuvé par le Comité permanent à sa 40ème Session (Bonn, novembre 2012) pour utilisation obligatoire par les Parties pour les rapports soumis à la onzième Session de la Conférence des Parties (COP11). La 45ème Session du Comité permanent a recommandé d'utiliser le même format pour les rapports à soumettre à la COP12, avec les adaptations nécessaires pour tenir compte des décisions pertinentes de la COP11, en particulier des amendements aux Annexes et aux Résolutions.

La Résolution 9.4 de la COP adoptée à Rome demandait aux Secrétariats et Parties des Accords de la CMS de collaborer pour la mise en œuvre et l'harmonisation de l'application de la présentation des rapports en ligne. Le système de rapport en ligne (ORS) de la famille de la CMS a été mis en œuvre avec succès et utilisé par l'AEWA pour le cycle de rapports de leur dernière Réunion des Parties (MOP 5, 2012). La CMS propose désormais aux Parties à la Convention d'utiliser l'ORS mise à jour pour soumettre leurs rapports nationaux pour le cycle de rapport de la COP11 (2014).

Veillez entrer le nom de votre pays ici
> République du Congo

Nom de l'agence responsable de la préparation de ce rapport
> MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Nom des autres agences ayant fourni des informations
> Wildlife Conservation Society (WCS) Programme Congo. Institut de Recherche et de Développement (IRD). RENATURA. Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées

I(a). Informations générales

Merci de compléter le questionnaire ci-dessous:

Partie

Date d'entrée en vigueur de la Convention pour votre pays

> 03/03/1999

Période comprise par ce rapport:

> 2014-2017

Territoire dans lequel s'applique la Convention:

> République du Congo

POINT FOCAL NATIONAL OFFICIEL

Nom complet de l'établissement

> Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement

Nom et titre du point focal officiel

> Jerome MOKOKO IKONGA, Directeur Adjoint, Wildlife Conservation Society (WCS) Programme Congo

Adresse Postale

> BP 14537, Brazzaville

Tel

> +242 05 551 17 85

E-mail

> jrmokoko@gmail.com/ jrmokoko_ikonga@yahoo.fr

NOMINATION AU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Nom complet de l'établissement

> Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement

Nom et titre de l'officier responsable

> ANKARA Dieudonné. Point Focal GRASP

Tel :

> (+ 242) 551 67 50

E-mail

> graspcongo@yahoo.fr

SOUMISSION

Nom et signature de l'officier responsable pour la soumission

Nom:

> Germain KOMBO, Directeur Général de l'Environnement

Adresse:

> 11, Rue Mantinou - MOUKONDO BRAZZAVILLE- CONGO

Tel.:

> +242011526785/ 242040852103

E-mail:

> kombo_g@yahoo.fr

Date de soumission

> 2014-2017

Implementation

Autorité Compétente:

> Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement

Législation mise en place:

> Loi n° 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement.

Loi n° 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées.

Loi 16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier.

Loi n° 2-2000 du 1^e février 2000 portant organisation de la pêche maritime en République du Congo.

Loi n° 06/83 du 27 janvier 1983 portant approbation de l'adhésion de la République du Congo à la Convention internationale de 1973 pour la prévention des pollutions par les navires (Marpol 73).

Autres conventions/accords (exceptés ceux conclus sous la Convention de Bonn) auxquels votre pays est Partie:

- > - Convention de Ramsar,
- Convention de Washington,
- Convention sur la diversité biologique,
- Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone,
- Convention sur les changements climatiques,
- Convention de Londres du 8 septembre 1933.
- Accord de Lusaka ,
- Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES), Washington 1973 ;
- Convention africaine d'Alger sur la conservation de la nature et des ressources naturelles (1968) ;
- Mémoire d'Accord sur la protection des tortues marines sur la côte atlantique de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (25 mai 1999) ;
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans le pays gravement touchés par la sécheresse et /ou la désertification, en particulier en Afrique ;
- Convention d'Abidjan relative à la protection et à la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières en Afrique de l'Ouest et du Centre ; etc..

Instruments nationaux (p. ex. Stratégie nationale de conservation de la biodiversité, etc.):

> Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE) ;

Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la diversité biologique. Projet RPC/97/G31 SNPA - DB.

CMS Accords/mémoires d'accord listés ci-dessous

Veuillez indiquer si votre pays est partie aux accords/mémoires d'accord listés ci-dessous. Si oui, veuillez indiquer l'institution nationale compétente

Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Est-ce que votre pays partie aux Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Etat hors de l'aire de répartition

ASCOBANS (1994)

Est-ce que votre pays partie aux ASCOBANS (1994)

Etat hors de l'aire de répartition

AEWA (1999)

Est-ce que votre pays partie aux AEWA (1999)

Partie

Point focal national

Nom

> Lambert Bockandza Paco

Tel

> (+242) 576 61 45

E-mail

> bockpaco@googlemail.com

Accord sur les gorilles (2008)

Est-ce que votre pays partie aux Accord sur les gorilles (2008)

Partie

MdE sur la grue de Sibérie (1993/1999)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur la grue de Sibérie (1993/1999)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur le courlis à bec grêle (1994)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le courlis à bec grêle (1994)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique (1999)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique (1999)

Signataire

Interlocuteur

Nom

> Lucien MALOUEKI

Tel

> (+242) 534 49 53

Courrier

> lumaloueki@yahoo.fr

MdE sur la population centre-européenne de la grande outarde (2001)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur la population centre-européenne de la grande outarde (2001)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur le cerf de Boukhara (2002)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le cerf de Boukhara (2002)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur le phragmate aquatique (2003)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le phragmate aquatique (2003)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur l'éléphant d'Afrique occidentale (2005)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur l'éléphant d'Afrique occidentale (2005)

Non-signataire Etat de l'aire de répartition

MdE sur les cétacés des îles du Pacifique (2006)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les cétacés des îles du Pacifique (2006)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur les dugongs (2007)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les dugongs (2007)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur les lamantins et les petits cétacés d'Afrique occidentale (2008)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les lamantins et les petits cétacés d'Afrique occidentale (2008)

Non-signataire Etat de l'aire de répartition

MdE sur les flamants des hautes Andes (2008)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les flamants des hautes Andes (2008)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur les requins (2010)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les requins (2010)

Signataire

Interlocuteur

Nom

> Mokoko Ikonga Jérôme

Adresse

> 53, rue de la Victoire, NKombo, Brazzaville

Tel

> (+242) 551 17 85

Courrier

> jrmokoko@gmail.com

La participation des autres ministères du gouvernement/ONG/secteur privé

1. Citez les autres départements/services publics qui participent à des activités/initiatives en faveur de la conservation des espèces migratrices dans votre pays:

> Ministère de la recherche scientifique, Institut de Développement Rural, Ecole Nationale des Eaux et Forêts, Faculté de Sciences de l'Université Marien Ngouabi. RENATURA. Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées.

2. Dans le cas où plus d'un département de l'Etat serait impliqué, veuillez décrire les interactions/rerelations entre ces départements:

> Les interactions et relations se limitent aux échanges d'informations, à la formation, la recherche, aux réunions de validation des documents scientifiques et techniques

3. Est-ce qu'un système ou un comité national de liaison a été établi dans votre pays ?

Non

4. Enumérez les principales organisations non gouvernementales (ONG) qui sont actives en matière de conservation des espèces migratrices dans votre pays et décrivez le degré de leur engagement:

> Wildlife Conservation Society (WCS) Congo, est l'unique ONG qui oeuvre en matière de conservation des espèces migratrices par le financement des missions de comptage d'oiseaux d'eau, l'identification des sites de migrations, les campagnes sur la grippe aviaire. RENATURA qui oeuvre pour le suivi de la nidification des tortues marines. Wetlands International qui finance les missions de comptages, la formation

5. Décrivez les différentes actions entreprises par le secteur privé en faveur de la conservation des espèces migratrices dans votre pays:

> Le Congo reste un pays pionnier en Afrique dans ses rapports avec le secteur privé dans le domaine de la conservation des espèces migratrices et plus spécifiquement l'espèce éléphant et gorille. Ainsi, deux sociétés forestières ont signé avec le gouvernement deux protocoles de coopération pour la gestion de la chasse, la lutte anti braconnage, l'éducation pour l'environnement, les activités alternatives. Les dispositions relatives à la conservation figurent dans leur règlement intérieur.

I(b). Informations sur les autorités impliquées

Identifier le ministère, l'agence/le département ou l'organisation qui est responsable des activités les plus importantes en faveur des espèces inscrites à l'Annexe I

1- Oiseaux

› Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement. Wildlife Conservation Society (WCS) Programme Congo Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées.

2- Mammifères aquatiques

› Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement. Wildlife Conservation Society (WCS) Programme Congo Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées.

3- Reptiles

› Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement. Wildlife Conservation Society (WCS) Programme Congo Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées.

4- Mammifères terrestres

› Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement. Wildlife Conservation Society (WCS) Programme Congo Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées.

5- Poisson

› Ministère de la pêche et des ressources halieutiques

II. Espèces inscrites à l'Annexe I

1. OISEAUX

1.1 Questions générales concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I?

Non

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

Prises accidentelles

Électrocution

Destruction de l'habitat

Pollution

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Campagnes de sensibilisation, Informations sur les méfaits des pratiques prohibées, designation de certains individus volontaires pour la gestion des dortoirs et nichoirs

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> Dans l'ensemble, les dortoirs et nichoirs mis sous surveillance donnent des résultats satisfaisants. Les nichoirs et dortoirs sont relativement mieux protégés qu'il y a 5 ans. Mais ceci touche l'ensemble des oiseaux migrateurs, pas exclusivement ceux de l'annexe I. Notons que Falco naumani est l'unique espèce du Congo inscrite à l'annexe I

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Appui à l'éducation, la formation et la sensibilisation du public et renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces d'oiseaux, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration

> Nous faisons juste un travail de sensibilisation dans les villages qui constituent les voies de migrations, et qui disposent de nichoirs et dortoirs.

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> Depuis ces cinq dernières années, on note une augmentation significative des populations des espèces migratrices, suite aux derniers comptages. Les comptages de 2014- 2015- 2016 ont révélé une augmentation de plus de 40% dans le site Ramsar de la réserve communautaire du Lac Tele

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> Les feux de brousses, le déboisement, le ramassage des jeunes, le braconnage

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> Appui à l'éducation, la formation et la sensibilisation du public et renforcement des capacités humaines et institutionnelles

1.2 Questionnaire relatif à chacune des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: Falco naumanni

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

Renseignements ou commentaires divers sur les oiseaux de l'Annexe I en général

> Sur l'ensemble des espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I, seule Falco naumanni est présente au Congo. Elle reste une espèce rare.

2. MAMMIFÈRES MARINS

2.1 Questions générales concernant les espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I?

Non

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I:

Prises Accidentelles

Pollution

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Pollution 1.zip](#)

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Généralement aucune. Par moment, il y a certaines ONG locales qui procède à la dépollution des côtes, mais ne sont malheureusement pas rémunérés

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de mammifères aquatiques de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Pollution

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de mammifères aquatiques, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration

> Aucune

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> Manque de volonté politique

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> Appui matériel et financier

2.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce:

Balaenoptera musculus

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

Nom de l'espèce:
Megaptera novaeangliae

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

Nom de l'espèce:
Sousa teuszii

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

Renseignements ou commentaires divers sur les mammifères marins de l'Annexe I en général

> Les baleines et les dauphins fréquentent les eaux congolaises. Leur présence se situe pendant la période des eaux froides et salées (T 35%), pendant la seconde partie de l'année (juin-juillet-août) où les eaux du Benguela remontent jusqu'à l'équateur comprimant ainsi les eaux tropicales au nord-ouest du golfe de Guinée. Parmi les Dauphins, il est énuméré sur les côtes congolaises : Orcinus Orca, Globicaphala macrorhynchus, Pseudorca crassidens, Feresa attenuata, Peponocephala electra, Sousa teuszii, Stenella frontalis, Stenella climene, Delphinus delphis. Les Baleines sont Balaenoptera musculus, Balaenoptera physalus, Megaptera novaeangliae. Aucun inventaire concernant la grande faune mammalienne marine n'a été fait jusqu'à ce jour dans les eaux congolaises. Les observations sont d'ordre visuel lors des grandes campagnes d'évaluation des ressources halieutiques dans les eaux congolaises.

3. REPTILES

3.1 Questions générales concernant les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I?

Non

Indiquez toute autre législation pertinente:

> En ce qui concerne les tortues marines inscrites à l'annexe I, le Congo se réfère aux accords signés pour interdire toute chasse, prélèvement etc..

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I:

Prises accidentelles

Pollution

Other

> Captures et prélèvements des oeufs

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Des informations apportées aux usagers de la mer qui évoluent sur le plateau continental congolais (armateurs, bateau de pêches et pêcheurs artisans en particuliers) surtout en période des pics de pontes et le respect d'application de règlement et textes en vigueur

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> Aucune mesure corrective n'est prise à cet effet, mais le Ministère travaille dans le sens du renforcement des capacités en la matière en vue d'être en harmonie avec certaines conventions notamment la convention sur la biodiversité

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Un soutien matériel (logistique) et financier peut venir à bout de ces obstacles

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de reptiles de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Other

> Pollution, prises accidentelles, la prédation des oeufs par les autochtones à des fins parfois commerciales et la chasse aux tortues qui viennent pondre sur le littoral sont courantes dans certaines zone où l'accès est facile

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de reptiles, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration?

> Il y a eu des sessions de sensibilisation à la protection des tortues marines qui sont organisées à l'attention des populations. Ces sessions sont organisées en collaboration avec les chefs de villages qui informent et convoquent à leur tour les habitants. Une grande réunion est alors organisée pour un échange direct des points de vue et la rédaction de propositions d'accords entre communautés villageoises et les ONGs. Cette participation permet un dialogue franc et constructif qui finit par dégager soit un plan de gestion et de conservation ; L'incitation est permanente, mais le programme n'est pas continu par manque de financements.

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> Il y a eu des progrès remarquables dans le parc national de Conkouati où la prédation et la chasse aux femelles ont été réduites à 10% et de 30 % dans la zone Nord-Kouilou sur le littoral congolais mais un grand travail reste à faire dans l'ensemble.

Formation du personnel, campagnes de sensibilisation, balisage des plages, implantation de camps de surveillance et de réseaux d'informa fiable en différents points de la côte (un effort accru sera particulièrement mis au pic de la saison de ponte. Mise en place des cycles de conférences, l'élaboration des documents pédagogiques sur les tortues marines. Valorisation (campagne médiatique : poster, radio/télé)

3.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: Caretta caretta

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> L.Maloueki ,1996 . Etude des tortues marines dans la réserve de faune de Conkouati et ses alentours, rapport étude (UICN) août 1996 Paris.B .Maloueki L,Mabiala .N ,1997 Projet d'aménagement et de gestion durable de la réserve de faune de Conkouati.
- Les tortues marines : bilan des inventaires lors de deux cycles de pontes (1995-1996 et 1996-1997) dan la réserve de Conkouati. Miméogr.Pointe – Noire, 18 P.
- Rapport intermédiaire de l'action tortue marines (saison de ponte 2003-2004)
- ASF 2001: Rapport sur la conservation des tortues marines, campagne d'identification et de marquage 2000 - 2001.
- Renatura – Rapport sur les tortues marines : campagnes de nidification (2005-2006)
- Renatura annuel 2006 Rapport suivi de nidification et marquage des tortues marines sur le littoral congolais (Djeno et Bellelo)
- Marie-Clecia Godgenger, Alain Gibudi et Marc Girondot. 2010. Description synthétique de l'étude des pontes de tortues marines en Afrique Centrale.
- Final report marine turtle season 2009-2010, Republic of Congo. For USFWS Marine Turtle Conservation Fund By Hilde Vanleeuwe and Nathalie Bréheret May 2010.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

stable

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non clair

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Identification et établissement des zones protégées

> Rapport de mission sur la délimitation des zones marines protégées du parc Conkouati (Locko& Maloueki

Surveillance

> Paris. B. Maloueki L. Mabilia .N ,1997 Projet d'aménagement et de gestion durable de la réserve de faune de Conkouati.

- Les tortues marines : bilan des inventaires lors de deux cycles de pontes (1995-1996 et 1996-1997) dan la réserve de Conkouati. Miméogr.Pointe - Noire, 18 P.

- ONG (AND) Dans le cadre de ces activités de suivi de nidification, de protection des tortues marines.

Education/Conscientisation

> ONG (Renatura)-2006-2007/ Rapport d'activité du programme d'étude et de sauvegarde des tortues marines au Congo

Protection de l'espèce

> ONG (Renatura)-2006-2007-2008-2009/ Rapports d'activité du programme d'étude et de sauvegarde des tortues marines au Congo - ONG (AND) Dans le cadre de ces activités de suivi de nidification, de protection et de la conservation des tortues marines

Restauration de l'espèce

> Des ONGS (AND et Renatura) ont mis en place des techniques proches des processus naturels (protection in situ des nids par grillage, par exemple) afin de réduire la mortalité dans les nids.

Protection de l'habitat

> Des techniques ont été mis en place (enclos de transplantation) en des endroits où la ligne des hautes eaux est au même niveau que la ligne des côtes (terre ferme) et aussi minimiser l'impact des animaux domestiques sur les nids.

Other

> Patrouille d'étude et de surveillance des sites exhaustifs, relevé des données climatiques, comptages des traces de tortues, suivi de l'évolution des nids, suivi des émergences, observations des carcasses et échouages, observation directe des pontes et des tortues.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Faire le suivi de la nidification des tortues marines dans la zone inter - frontalière ; - Identifier des cohortes reproductrices de tortues, en particulier de la tortue luth et de la tortue olivâtre, nidifiant dans cette région - Réduction maximum de l'exploitation (viande, carapace, œufs) des tortues marines

- Etude de la prédation animale des nids ;

- Etude Ethno - Socio - Economique

- Le suivi des migrations de la tortue luth ;

- Etablir une carte génétique de la population des tortues luths

Nom de l'espèce: **Dermochelys coriacea**

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> L.Maloueki ,1996 . Etude des tortues marines dans la réserve de faune de Conkouati et ses alentours, rapport étude (UICN) août 1996 Paris.B .Maloueki L,Mabilia .N ,1997 Projet d'aménagement et de gestion durable de la réserve de faune de Conkouati.

- Les tortues marines : bilan des inventaires lors de deux cycles de pontes (1995-1996 et 1996-1997) dan la réserve de Conkouati. Miméogr.Pointe - Noire, 18 P.

- Rapport intermédiaire de l'action tortue marines (saison de ponte 2003-2004)

- ASF 2001: Rapport sur la conservation des tortues marines, campagne d'identification et de marquage 2000 - 2001.

- Renatura - Rapport sur les tortues marines : campagnes de nidification (2005-2006)

- Renatura annuel 2006 Rapport suivi de nidification et marquage des tortues marines sur le littoral congolais (Djeno et Bellelo)

- Marie-Clecia Godgenger, Alain Gibudi et Marc Girondot. 2010. Description synthétique de l'étude des pontes de tortues marines en Afrique Centrale.

- Final report marine turtle season 2009-2010, Republic of Congo. For USFWS Marine Turtle Conservation Fund
By Hilde Vanleeuwe and Nathalie Bréheret May 2010.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

stable

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non clair

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Identification et établissement des zones protégées

> Rapport de mission sur la délimitation des zones marines protégées du parc Conkouati (Locko& Maloueki

Surveillance

> Paris. B. Maloueki L. Mabilia .N ,1997 Projet d'aménagement et de gestion durable de la réserve de faune de Conkouati.

- Les tortues marines : bilan des inventaires lors de deux cycles de pontes (1995-1996 et 1996-1997) dan la réserve de Conkouati. Miméogr.Pointe – Noire, 18 P.

- ONG (AND) Dans le cadre de ces activités de suivi de nidification, de protection des tortues marines

Education/Conscientisation

> ONG (Renatura)-2006-2007/ Rapport d'activité du programme d'étude et de sauvegarde des tortues marines au Congo

Protection de l'espèce

> ONG (Renatura)-2006-2007-2008-2009/ Rapports d'activité du programme d'étude et de sauvegarde des tortues marines au Congo - ONG (AND) Dans le cadre de ces activités de suivi de nidification, de protection et de la conservation des tortues marines

Restauration de l'espèce

> Des ONGS (AND et Renatura) ont mis en place des techniques proches des processus naturels (protection in situ des nids par grillage, par exemple) afin de réduire la mortalité dans les nids.

Other

> Patrouille d'étude et de surveillance des sites exhaustifs, relevé des données climatiques, comptages des traces de tortues, suivi de l'évolution des nids, suivi des émergences, observations des carcasses et échouages, observation directe des pontes et des tortues.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Faire le suivi de la nidification des tortues marines dans la zone inter - frontalière ; - Identifier des cohortes reproductrices de tortues, en particulier de la tortue luth et de la tortue olivâtre, nidifiant dans cette région - Réduction maximum de l'exploitation (viande, carapace, œufs) des tortues marines

- Etude de la prédation animale des nids ;

- Etude Ethno - Socio - Economique

- Le suivi des migrations de la tortue luth ;

- Etablir une carte génétique de la population des tortues luths

Nom de l'espèce: Eretmochelys imbricata

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> L.Maloueki ,1996 . Etude des tortues marines dans la réserve de faune de Conkouati et ses alentours, rapport étude (UICN) août 1996 Paris.B .Maloueki L,Mabilia .N ,1997 Projet d'aménagement et de gestion

durable de la réserve de faune de Conkouati.

- Les tortues marines : bilan des inventaires lors de deux cycles de pontes (1995-1996 et 1996-1997) dan la réserve de Conkouati. Miméogr.Pointe – Noire, 18 P.
- Rapport intermédiaire de l'action tortue marines (saison de ponte 2003-2004)
- ASF 2001: Rapport sur la conservation des tortues marines, campagne d'identification et de marquage 2000 – 2001.
- Renatura – Rapport sur les tortues marines : campagnes de nidification (2005-2006)
- Renatura annuel 2006 Rapport suivi de nidification et marquage des tortues marines sur le littoral congolais (Djeno et Bellelo)
- Marie-Clecia Godgenger, Alain Gibudi et Marc Girondot. 2010. Description synthétique de l'étude des pontes de tortues marines en Afrique Centrale.
- Final report marine turtle season 2009-2010, Republic of Congo. For USFWS Marine Turtle Conservation Fund By Hilde Vanleeuwe and Nathalie Bréheret May 2010.

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

stable

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

stable

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Identification et établissement des zones protégées

> Rapport de mission sur la délimitation des zones marines protégées du parc Conkouati (Locko& Maloueki

Surveillance

> Paris. B. Maloueki L. Mabila .N ,1997 Projet d'aménagement et de gestion durable de la réserve de faune de Conkouati.

- Les tortues marines : bilan des inventaires lors de deux cycles de pontes (1995-1996 et 1996-1997) dan la réserve de Conkouati. Miméogr.Pointe – Noire, 18 P.

- ONG (AND) Dans le cadre de ces activités de suivi de nidification, de protection des tortues marines.

Education/Conscientisation

> ONG (Renatura)-2006-2007/ Rapport d'activité du programme d'étude et de sauvegarde des tortues marines au Congo

Protection de l'espèce

> ONG (Renatura)-2006-2007-2008-2009/ Rapports d'activité du programme d'étude et de sauvegarde des tortues marines au Congo - ONG (AND) Dans le cadre de ces activités de suivi de nidification, de protection et de la conservation des tortues marines

Other

> Patrouille d'étude et de surveillance des sites exhaustifs, relevé des données climatiques, comptages des traces de tortues, suivi de l'évolution des nids, suivi des émergences, observations des carcasses et échouages, observation directe des pontes et des tortues.

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

- > Faire le suivi de la nidification des tortues marines dans la zone inter – frontalière ; - Identifier des cohortes reproductrices de tortues, en particulier de la tortue luth et de la tortue olivâtre, nidifiant dans cette région - Réduction maximum de l'exploitation (viande, carapace, œufs) des tortues marines
- Etude de la prédation animale des nids ;
- Etude Ethno – Socio – Economique
- Le suivi des migrations de la tortue luth ;

- Etablir une carte génétique de la population des tortues luths

Renseignements ou commentaires divers sur les tortues marine de l'Annexe I en général

> La situation est préoccupante : le Congo constitue le deuxième site de ponte des tortues luth dans le monde. Ces tortues pondent sur les plages, les nuits, d'octobre à mars. Très maladroit sur la terre ferme, elles sont très vulnérables. Chaque nuit plus de 80% de nids sont visités et pillés par les pêcheurs et les populations autochtones.

L'ONG Renatura et l'AND mènent par ailleurs quelques actions sur le terrain en faveur des tortues marines sur le littoral dans la partie sud à Bellello et dans la partie sud à Djeno. Pendant la saison de ponte, ils sillonnent les plages pour sensibiliser les populations locales, prévenir la prédation des nids et le braconnage ; Etant donné que ces espèces fréquentent des eaux du plateau continental congolais, voir des estuaires et lagunes, il est important de se doter des moyens adéquats d'observations sur le littoral sur des sites précis avec des moyens navigants

appropriés afin d'observer certains comportements et migrations de ces espèces.

Le souhait est de poursuivre ces actions pendant chaque saison de pontes de façon plus raisonnée et organisée. L'objectif à long terme est d'avoir une protection pérenne du deuxième cheptel reproducteur au monde de la tortue luth, *Dermochelys coriacea* pendant dans cette région.

Il serait aberrant que la protection des tortues marines soit maintenant parfaitement assurée à l'ouest pour qu'elles aillent ensuite se faire capturer et massacrer à l'Est, en particulier en Afrique centrale.

Concernant les cétacés, il est important de mettre en place un cadre juridique approprié pour l'ensemble des espèces migrantes au Congo. Créer par conséquent un cadre de concertation entre les ministères en charge de la faune et celui de la pêche maritime.

4. MAMMIFÈRES TERRESTRES

4.1 Questions générales concernant les espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I?

Oui

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

Manque d'information

Braconnage

Législation insuffisante

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Pour l'unique espèce de l'annexe I *Gorilla gorilla*, la lutte antibraconnage reste l'une des mesures en vigueur au Congo. Ces espèces sont mieux protégées dans les aires protégées que dans les zones banales. Le suivi écologique de l'espèce qui se mène au quotidien constitue un moyen efficace pour dissuader les braconniers.

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> Les populations de *Gorilla gorilla* dans les réserves sont mieux protégées. Le nombre d'espèce est en nette progression dans les sites d'habitation.

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Soutien matériel et financier, renforcement des capacités.

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de mammifères terrestres de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Commerce illégal

Braconnage

Fragmentation de l'habitat

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de mammifères terrestres, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration?

> Voir 2a

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> voir 2b

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> L'exploitation forestière, le braconnage, la démographique galopante autour des habitats écologiques La complicité des autorités dans le trafic et le braconnage. La prolifération des armes de chasse, l'insuffisance des écogardes, le manque de moyens financiers et matériel.

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> Voir 2c

4.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces des mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: Gorilla gorilla

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Kuroda S (1997) Possible medicinal use of plants eaten by western lowland gorillas Gorilla gorilla gorilla and Tshego chimpanzees Pan troglodytes troglodytes in the Nouabale-Ndoki National Park , northern Congo. In: Rapport Annuel 1996-1997 pour Recherches Scientifiques Cooperatives par les équipes Japonaises et Congolaises., pp. 81-85.

Kuroda S, Nishihara, T., Suzuki, S., & Oko, R.A. (1996) Sympatric chimpanzees and gorillas in the Ndoki forest, Congo. In WC McGrew, Marchant, L.F. & Nishida, T. (ed.): Great Ape Societies. Cambridge: Cambridge University Press., pp. 71-81.

Magliocca F, Querouil, S., & Gautier-Hion, A. (1999) Population structure and group composition of western lowland gorillas in North-western Republic of Congo. American Journal of Primatology 48:1-14.

Nishihara T (1992a) A Preliminary Report on the Feeding Habits of western lowland gorillas (Gorilla gorilla gorilla) in the Ndoki forest, northern Congo. In YS N. Itoigawa, G.P. Sackett & R.K.R. Thompson. (ed.): Topics in primatology. Behaviour, ecology and conservation. Tokyo: University of Tokyo Press, pp. 225-240.

Nishihara T (1992b) Bedding patterns of western lowland gorillas. Rapport Annuel, Recherches scientifiques Cooperatives par les équipes Japonaises et Congolaises.

Nishihara T (1994) Population density and group organization of gorillas (Gorilla gorilla gorilla) in the Nouabale-Ndoki National Park , Congo. Journal of African Studies 44:29-45.

Nishihara T (1995) Feeding Ecology of Western Lowland Gorillas in the Nouabale-Ndoki National Park , Congo. Primates 36:151-168.

Nishihara T (1996c) Gorilla habituation Projet. Rapport Annuel, Recherches scientifiques Cooperatives par les équipes Japonaises et Congolaises pp. 10-13.

Nishihara T, & Dzomambou, S.A. (1996b) Insect eating by western lowland gorillas. Rapport Annuel, Recherches scientifiques Cooperatives par les équipes Japonaises et Congolaises., pp. 23-30.

Nishihara T, & Kuroda, S. (1991) Soil-scratching behaviour by western lowland gorillas. Folia Primatologica 57:48-51.

Olejniczak C (1994) Report on a pilot study of western lowland gorillas at Mbeli Bai, Nouabalé-Ndoki Reserve, northern Congo. Gorilla conservation news 8:9-11.

Olejniczak C (1995) Recherches sur les gorilles (Gorilla g. gorilla) au Bai de Mbéli (February-Mai 1995). Wildlife Conservation Society-Congo.

Olejniczak C (1996a) Recherches sur les gorilles (Gorilla g. gorilla) au Bai de Mbéli. Wildlife Conservation Society-Congo.

Olejniczak C (1996b) The social system of western lowland gorillas (Gorilla gorilla gorilla) at Mbeli Bai, northern Congo (Mbeli Bai Gorilla Study) Progress Report: February 18, 1995 - September 30, 1996: Wildlife Conservation Society-Congo.

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer

le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Recherche

> Mbél Bai Study. Thomas Breuer (tbreur@wcs.or), Principal investigator, and Breuer Mireille, Joel Glick, Franck Barel Mavinga, Penny Jarrett.

Collecte de données sur les gorilles à Mbéli bai

Les observations se font quotidiennement au mirador par les chercheurs, ils collectent une gamme de données qui leur permet de reconstituer une image détaillée de la dynamique sociale et de la démographie des gorilles de plaine de l'ouest. En moyenne, ils enregistrent chaque jour entre un et deux groupes de gorilles ainsi que des mâles solitaires qui fréquentent les clairières, avec une durée sur le site estimée à plus de deux heures, surtout à la recherche de leur nutriment aquatique hautement nutritif. Seize différents groupes et dix dos argentés ont été enregistrés l'année dernière, avec pour les gorilles vus, 72% de jours d'observation. Ce qui sous-entend qu'il y a trois chances sur quatre de voir des gorilles n'importe quel jour.

Les premières collectes des données sur la fréquentation des gorilles à Mbéli Bai ont démarré en 1994, et les observations régulières en 1997. Les observateurs se servent de puissants télescopes pour identifier chaque gorille, en notant les caractéristiques physiques distinctes tels que la coloration faciale, pour procéder à une identification claire. Les configurations du nez sont particulièrement importantes pour la bonne identification des gorilles de plaine de l'ouest, car chaque animal a un ensemble unique de marques sur son nez, à l'image des empreintes digitales chez l'homme. Une fois que les caractéristiques du nez ont été enregistrées chez un individu, cet animal peut être facilement identifiable lors des prochaines visites. La précision dans ces observations signifie que les chercheurs ont mis en place une série incomparable d'arbres généalogiques bien distincts pour chaque groupe utilisant le bai, en notant toutes les naissances, mortalités, ainsi que les transferts d'individus entrant ou sortant de chaque groupe au fil des années. La durée de l'étude est particulièrement importante, puisque les gorilles ont un taux de reproduction relativement bas, avec un petit tous les cinq ou six ans, ainsi il est important de suivre une population pendant une longue période afin de maîtriser la dynamique sociale. La longue durée de ces recherches ont permis aux chercheurs d'être témoins de quelques comportements inédits chez les gorilles de plaine de l'ouest, comprenant les gestes impressionnants d'éclaboussement d'eau par les mâles dos argenté, l'utilisation d'outils par une femelle gorille se servant d'une branche d'arbre pour jauger la profondeur de l'eau avant une traversée, et la première observation de la mise bas de jumeaux chez le gorille de plaine de l'ouest.

Centre d'habitation des gorilles de Mondika. Patrice MONGO principal investigateur. Ce centre est destiné à l'écotourisme.

Description des activités :

Le Projet Ecotourisme des Gorilles est le seul programme en République du Congo disposant d'un groupe de gorilles de plaine de l'ouest à l'état sauvage, entièrement habitués à la présence humaine. C'est l'unique endroit en Afrique Centrale où l'accoutumance des gorilles de plaine constitue une véritable réussite (un autre est localisé en République centrafricaine) qui est actuellement en cours de développement pour permettre la recherche sur leur comportement et l'écotourisme.

Il y a eu plusieurs tentatives d'accoutumance par les chercheurs et les protecteurs de la nature sur les gorilles de plaine de l'ouest à travers l'Afrique centrale ces dernières années, mais ces efforts ont été entravés par la faible visibilité et les difficultés sur le suivi, compte tenu de la végétation forestière dense qui constitue la majeure partie de leur habitat. Les gorilles de plaine de l'ouest aiment se nourrir de végétation herbacée, et passent beaucoup de leur temps dans les sous-bois ainsi que d'autres zones inaccessibles en forêt dense.

Ceci rend leur approche très difficile. Les gorilles de plaine de l'ouest sont également très craintifs, en particulier dans les zones d'implantation humaine où la pression de chasse est très élevée. Les chercheurs dans le site de Djéké ont néanmoins réussi à habituer un groupe de gorilles de plaine de l'ouest de telle sorte qu'ils acceptent la présence humaine.

La recherche sur le comportement et la socio-écologie du gorille de plaine de l'ouest a démarré sur le site actuel en 1995, ce fut une initiative du Professeur Diane Doran de l'Université de Stony Brook et elle suit son cours à ce jour. Suite à ce programme de recherche, un groupe de gorilles a été accoutumé avec succès à la présence des chercheurs, ainsi, ces derniers peuvent collecter les données sur l'écologie et la dynamique sociale des gorilles de plaine de l'ouest, ce qui procure des informations importantes sur la connaissance de la vie sociale des grands singes.

Le succès de ce programme d'accoutumance peut être attribué surtout aux aptitudes exceptionnelles de pistage des gorilles, par le personnel pygmées Ba'Aka, qui ont été capable de cheminer derrière le groupe durant tout le processus d'accoutumance, ainsi que les chercheurs qui ont passé plusieurs heures, chaque

jour, entraînant de suivre discrètement de plus près les gorilles, en maximisant la durée et le temps de contact, qui est essentiel pour l'accoutumance avec succès d'un groupe de gorilles de plaine de l'ouest.

L'emplacement du site a considérablement contribué au succès de la recherche, grâce à la forte densité de gorilles et en l'absence de pressions humaines par la chasse ainsi que d'autres perturbations. Même avec tous ces facteurs positifs, il a fallu quand même huit ans pour l'accoutumance du groupe.

Identification et établissement des zones protégées

> Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (MDDEFE), Wildlife Conservation Society

Surveillance

> Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (MDDEFE)

Education/Conscientisation

> Wildlife Conservation Society

Protection de l'espèce

> Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (MDDEFE)

Contrôle de la chasse / braconnage

> Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (MDDEFE)

Protection de l'habitat

> Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (MDDEFE)

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Surveillance continue, lutte antibraconnage, habituation, tourisme

Renseignements ou commentaires divers sur les mammifères terrestres de l'Annexe I en général:

> Pour le cas spécifique de la République du Congo, la tradition, la pauvreté, et la faim poussent les populations à fouler au pied la législation en vigueur.

Jusqu'à ce que la stabilité économique globale s'améliore au Congo, les efforts d'éducation et de sensibilisation pour la protection de la faune ont malheureusement des effets très marginaux. La prédation humaine sur les tortues et les œufs avoisine les 100% sur les plages non surveillées. La présence permanente des équipes de surveillance ramène la prédation humaine à moins de 15%. En mer, les tortues font face à des menaces des bateaux de pêche, de chalutiers en plus des captures accidentelles par les pêcheurs artisanaux locaux.

Il existe un projet mené par le programme WCS au Congo qui a pour objectif d'assurer la protection des tortues marines. La façade maritime du Congo s'étend sur 150 kilomètres, et cinq espèces de tortues marines fréquentent ses plages. Les espèces les plus communes observées le long des plages congolaises sont *Dermatochelys coriacea*, *Lepidochelys olivacea*, *Chelonia mydas*, *Eretmochelys imbricata* et *Caretta caretta*. Toutes ces espèces figurent à l'annexe I de la Convention.

Le suivi des tortues marines au parc national de Conkouati-Douli, situé au sud ouest du Congo s'effectue sur une distance de 57 kilomètres le long de la plage, sur une superficie de 1.200 km² en zone marine côtière. Ce parc est géré en partenariat entre WCS et le Ministère du Développement Durable de l'Economie Forestière et de l'Environnement.

C'est l'un des sites de reproduction les plus importants en Afrique pour les tortues luth *Dermatochelys coriacea*, et les tortues olives *Lepidochelys olivacea*.

III. Espèces inscrites à l'Annexe II

1. INFORMATIONS SUR LA CONSERVATION DES ESPECES INSCRITES A L'ANNEXE II

Les informations concernant la conservation des espèces migratrices de l'Annexe II devant faire l'objet d'Accords sont contenues dans les rapports périodiques que les Etats Parties auxdits Accords doivent fournir aux secrétariats de ces Accords. Il apparait donc suffisant d'y faire référence ou, plutôt, de joindre une copie du dernier rapport qui a été soumis au Secrétariat de chaque Accord/Mémoire d'accord (MoU) auquel votre pays est Partie.

MdE sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique (1999)

Date du dernier rapport:

> December 2007

Période couverte:

> 2006-2007

AEWA (1999)

Date du dernier rapport:

> 2005

Période couverte:

> 2005-2007

2. QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES ACCORDS DE LA CMS

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Bird Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bird Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bird Species inscrites à l'Annexe II?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> Mémoire sur les oiseaux de proie

3. Dans le cas où votre pays serait à l'origine ou participe à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux Accords, y compris Mémoires d'accord, de quel genre de soutien aurait-il besoin pour initier ou participer au développement de cet ou ces instruments?

> Appui technique et financier

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Bird Species?

Non

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Marine Turtle Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Marine Turtle Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux

besoins en matière de conservation des espèces de Marine Turtle Species inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Marine Turtle Species?

Non

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Terrestrial Mammal (other than bats) Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Terrestrial Mammal (other than bats) Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Terrestrial Mammal (other than bats) Species inscrites à l'Annexe II?

Non

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Bat Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bat Species de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bat Species inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Bat Species?

Non

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Fish

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Fish de l'Annexe II?

Non

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Fish inscrites à l'Annexe II?

Non

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Fish?

Non

3. INSCRIPTION D'ESPECES MIGRATRICES A L'ANNEXE II

1. Votre pays est-il un Etat de l'aire de répartition d'une ou plusieurs espèces migratrices dont l'état de conservation est défavorable mais qui ne sont pas inscrites à l'Annexe II et ne peuvent donc bénéficier de la conclusion d'un Accord de la CMS ou Mémoire d'accord pour leur conservation?

N.B.: Les Etats dans lesquels ces espèces sont présentes en tant que vagabond (c-à-d pas sur son itinéraire normal de migration), ne sont pas considérés comme Etat de l'aire de répartition. Veuillez vous référer à l'Article 1 de la Convention pour clarification.

Non

IV. Priorités nationales et régionales

1. Quelle priorité votre pays assigne-t-il à la conservation, et le cas échéant, à l'utilisation durable d'espèces migratrices en comparaison avec d'autres questions relatives à la biodiversité?

Faible

2. Les espèces migratrices et leurs habitats sont-ils pris en compte par une stratégie ou un plan d'action national de votre pays ?

Non

2.1. Si oui, veuillez indiquer et d'écrire brièvement la mesure dans laquelle cela concerne les questions suivantes :

Mesures pour prévenir, réduire ou contraindre les facteurs qui mettent en danger les espèces migratrices ou sont susceptibles d'aggraver leur situation

> La seule mesure reste la lutte antibraconnage

Coopération transfrontalière

> Mise en place d'une aire protégée transfrontalière, entre le Cameroun, le Congo et la République Centrafricaine. Surveillance des couloirs de migration des éléphants, opération de lutte antibraconnage.

3. La conservation des espèces migratrices figure-t-elle actuellement dans l'une des politiques ou des plans nationaux ou régionaux (mis à part les Accords de la CMS) ?

Non

3a. Les politiques gouvernementales/plans d'action tiennent-ils compte des espèces migratrices notamment en ce qui concerne les domaines suivants?

Exploitation des ressources naturelles (ex. pêcheries, chasse etc.)

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Brazzaville_Declaration_-_FRANCAIS\[1\].pdf](#)

[Plans de Lutte Anti-braconnage proposées par la CEEAC NOTE TECHNIQUE 19 Mars 2013.pdf](#)

La planification du développement économique

Non

L'aménagement du territoire

Non

Contrôle de la pollution

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> En théorie oui, mais au plan pratique, il ya encore beaucoup de lacunes. Les exploitants pétroliers acceptent difficilement leur responsabilité et l'Etat ne dispose pas de moyens scientifiques et techniques pour mener à bien leur mission

Le développement de réseaux écologiques

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions

> La création des aires protégées transfrontalières (Mayoumba Conkouati entre le Congo et le Gabon, Lac Télé Lac Tumba entre la RDC et le Congo, aire protégée transfrontalière entre le Congo, l'Angola et la RDC)

La planification de lignes à haute tension

Non

La planification de clôtures

Non

La planification de barrages

Non

V. Zones protégées

1. Les espèces migratrices sont-elles prises en compte dans la sélection, l'établissement et la gestion des zones protégées dans votre pays ?

Non

1a. Veuillez identifier les sites nationaux les plus importants pour des espèces migratrices et leur statut de protection:

> Réserve communautaire du Lac Télé (Site Ramsar), Parc National de Conkouati Douli (site de nidification pour tortues marines) protection intégrale. Parc National de Nouabalé Ndoki. Parc National de Ntokou-Pikounda

1b. Ces zones protégées couvrent-elles les zones suivantes ?

Terrestres

Oui

Si oui fournissez des détails et mentionnez l'importance de la couverture des zones protégées et leur nombre

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Aires Protégées superficie.docx](#)

Marines

Oui

Si oui fournissez des détails et mentionnez l'importance de la couverture des zones protégées et leur nombre

> Une seule aire protégée marine avec une superficie de 500.000 ha.

1c. Identifiez l'agence, le ministère ou l'organisation responsable de cette mesure dans votre pays

> Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement. Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées.

VI. Politiques en matière de télémétrie par satellite

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il conduit des projets de conservation/recherche utilisant la télémétrie par satellite?

Non

2. Des projets de conservation et/ou de recherche utilisant la télémétrie par satellite sont-ils à venir?

Non

Si la réponse est Non, veuillez indiquer les entraves ou besoins éventuels à cet égard:

> Il n'existe aucune entrave dans ce sens. Ce sont généralement des programmes de recherche telemetrique menee par des chercheurs missionnaires. Il y a une dizaine d'annee cela a ete efectuee pour le suivi des elephants

VII. Adhésion à la CMS

1. Votre pays a-t-il agi de manière à encourager les Etats non-Parties à devenir membres de la Convention de Bonn et de ses Accords associés?

Non

VIII. Importance de la CMS sur le plan mondial et national

1. Votre pays a-t-il pris des mesures afin de mieux faire prendre conscience au niveau régional, national et mondial de l'intérêt de la CMS et de son importance sur le plan mondial en matière de conservation de la diversité biologique?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> Le point focal, a chaque fois que se présente une occasion (seminaire, atelier ou selon la demande) présente les biens fondés de la CMS au plan national et mondial.

2. Quel est le département, l'agence ou l'organisation de votre pays qui est chargé de cette campagne de sensibilisation:

> Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable, et de l'Environnement, Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées, Wildlife Conservation Society.

3. Résultats - veuillez décrire les résultats positifs de toutes les mesures prises

> Une gestion et suivi des tortues marines plus efficaces

IX. Mobilisation de ressources

1. Votre pays a-t-il (co-)financé des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices de votre pays?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> Financement de la surveillance continue des tortues marines en période de pontes, notamment tortues luttés, tortues olivâtres au parc national de Conkouati-Douli.

2. Votre pays a-t-il fait des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale de la CMS pour répondre aux besoins des pays en développement et des pays à économie en transition en matière de conservation?

Non

3. Votre pays a-t-il fait d'autres contributions volontaires afin de financer des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans d'autres pays (plus particulièrement dans les pays en voie de développement)?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> Campagnes de sensibilisation, lutte antibraconnage pour le cas spécifique de l'espèce éléphant. Atelier sur le Plan d'action national sur l'ivoire et l'éléphant (Février 2017)

4. Votre pays a-t-il fourni une assistance technique et/ou scientifique à des pays en voie de développement pour aider au développement d'initiatives en faveur des espèces migratrices?

Non

5. Votre pays a-t-il bénéficié d'aides financières provenant du Fonds d'affectation spéciale du Secrétariat de la CMS pour des activités de conservation nationale offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans votre pays?

Non

6. Votre pays a-t-il bénéficié d'aides financières d'autres sources que celles provenant du Secrétariat de la CMS pour des activités de conservation offrant des avantages directs pour les espèces migratrices dans votre pays?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Indiquez les espèces migratrices qui ont bénéficié de ces activités):

> Fonds de USFWS sur les gorilles, éléphants et tortues marines. Wetlands International. Formation sur les zones humides et les oiseaux d'eau

X. Application des Résolutions et Recommandations de la COP

Vous voudrez bien fournir des informations sur les mesures prises par votre pays concernant les Résolutions et Recommandations récentes depuis le dernier rapport. Pour vous faciliter la tâche, veuillez vous reporter à la liste des Résolutions et Recommandations de la COP énumérées ci-dessous:

Questions stratégiques et institutionnelles

Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (Res. 11.2)

> Aucun plan de mise en oeuvre

Journée mondiale des oiseaux migrateurs (Res. 11.9)

> Aucune celebration

Questions de sensibilisation et de communication (Res. 11.8)

> Le Curricula scolaire national renferme, notamment en matière de Science et Vie de la Terre, des rubriques pour la sensibilisation à l'environnement, et plus particulièrement les espèces menacées. Les enseignants manquent

cependant souvent de connaissance et de supports didactiques leur permettant de monter correctement ces cours.

Deux voies doivent être développées pour une meilleure sensibilisation en faveur des tortues marines, et plus largement de l'habitat marin et côtier :

- Promouvoir la création d'un fonds documentaire destiné aux enseignants, pour les aider à aborder ces thématiques en cours

- Développer les animations et des excursions extrascolaires afin de sensibiliser les enfants de façon ludiques

Le manque d'information du grand public sur les problématiques environnementales est une des difficultés majeures pour l'intégration des notions de préservation dans la société.

Pour atteindre le grand public, plusieurs activités peuvent être développées

Espèces aviaires et problèmes

Electrocution des oiseaux migrateurs (Res. 7.04 / Res. 10.11)

> Aucune électrocution n'a été constatée sur toutes les zones de ligne haute tension

L'abattage, du prélèvement et du commerce illégaux des oiseaux migrateurs (Res. 11.16)

> Inexistant à ce jour

Grippe Aviaire Hautement Pathogène et espèces migratrices (Res. 8.27 / Res. 9.8 / Res. 10.22)

> Le Congo n'a pas été touché par cette épidémie.

Empoisonnement des oiseaux migrateurs (Res. 11.15)

> Aucune observation d'espèce empoisonnées.

Espèces aquatiques et problèmes

Espèces marines migratrices (Res. 9.9 / Res. 10.15)

> Un grand projet intitulé Congo Marin a été lancé en avril 2017. L'objectif final du programme "Congo Marin" sera d'assurer que des mécanismes adéquats, efficaces et durables sont mis en place pour garantir le futur des ressources marines et habitants du Congo sur le long terme, notamment la pêche, le pétrole et le gaz, les écosystèmes marins et la faune sauvage marine.

Captures de cétacés vivants dans le milieu naturel à des fins commerciales (Res. 11.22)

> Aucune capture n'a été constatée.

Aspects négatifs des activités humaines sur les cétacés et autres biotes (Res. 9.19 / Res. 10.24)

> Aucune observation particulière.

Amélioration de l'état de conservation de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) (Rec. 7.6)

> RENATURE, une ONG basée sur la côte marine congolaise suit annuellement l'ensemble des trois espèces de tortues marines qui pondent sur les côtes congolaises. (*Lepidochelys olivacea*, *Dermochelys coriacea*, *Chelonia mydas*) Son travail reste très apprécié.

Les ecogardes du parc national de Conkouati-Douli patrouillent régulièrement pendant la période de ponte.

Espèces terrestres et problèmes

Conservation du lion d'Afrique *Panthera leo* (Res. 11.32)

> L'espèce est en annexe I dans la législation nationale mais est aujourd'hui considérée comme en voie d'indistinction.

Questions transversales

Marées noires et espèces migratrices (Res. 7.3)

> Il sera indispensable de recenser en général les perturbations et en particulier les pollutions qui menaceraient les eaux marines côtières congolaises. La connaissance de leur origine et de leur importance permettra de proposer les mesures de remédiation.

Le Port Autonome de Pointe-Noire et ses activités de dragage représentent par exemple un potentiel de pollution majeur si aucune mesure n'est prise en amont.

Afin d'anticiper une éventuelle marée noire majeure, il conviendra de mettre en oeuvre le Plan National d'Intervention d'Urgence pour que la Baie entre dans les axes de priorité de ce schéma d'intervention. Chaque société pétrolière dispose d'un plan interne d'intervention, dont la coordination est assurée par l'AOPC.

La société Total E&P Congo a, quant à elle, envisagé d'élaborer un plan spécifique d'intervention pour la faune mazoutée, en collaboration avec l'ONG belge Sea Alarm.

L'organe de gestion de l'AMP pourra s'inspirer de cette expérience pour établir son propre plan d'urgence.

